

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 138 (2017)  
**Heft:** 10

**Artikel:** La cire d'abeilles : un bien très précieux!  
**Autor:** Tschuy, Marianne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068176>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La cire d'abeilles – un bien très précieux !

**Marianne Tschuy, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),  
marianne.tschuy@apiservice.ch**

L'année dernière, des publications d'articles spécialisés sur des contaminations et des falsifications de cire d'abeilles ont secoué le monde apicole. Une prise de conscience a eu lieu auprès des apiculteurs sur l'importance de l'état de la cire : en effet, la qualité de nos produits et, bien sûr, la santé de nos colonies en dépendent. Le Service sanitaire apicole a publié un article à ce sujet dans la première Revue SAR 2017<sup>1</sup>.

Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la première ruche à cadres mobiles fut inventée par le polonais Jan Dzierżon qui est de ce fait considéré encore aujourd'hui comme le « père de l'apiculture moderne ». Durant ce même siècle, un ébéniste allemand fabriqua le premier moule en bois en s'inspirant de la taille de l'alvéole d'une ouvrière (les faux-bourçons avaient à l'époque la réputation de ne pas servir à grand-chose !) et voilà que la pratique apicole fut révolutionnée par l'utilisation des premiers rayons artificiels. En effet, des ruches équipées de cadres mobiles garnis de cires gaufrées permettaient à l'apiculteur de cueillir dorénavant le miel sans détruire le nid de ses abeilles et ceci à l'aide de la centrifugeuse qui a vu le jour à peu près à la même période de ce siècle.

La cire d'abeilles, jusqu'à ce moment-là une matière première destinée surtout à la fabrication de cierges pour illuminer temples, églises et maisons de maître évolua d'un sous-produit à un produit recyclable important : la cire gaufrée<sup>2</sup>.

Les abeilles produisent la cire à l'aide de leurs quatre paires de glandes cirières abdominales. La cire est facilement malléable et légère. Malgré cela, elle permet aux abeilles de réaliser des constructions solides. Une colonie de taille moyenne doit produire env. 1'200 grammes de cire pour construire son nid. Les 100'000 alvéoles ainsi bâties hébergent pain d'abeilles et réserve de miel et, bien sûr, œufs, larves et pupes des abeilles à naître<sup>3</sup>.



*Abeille cirière (Photo: apiservice)*

Un autre atout de la cire : l'apiculteur peut la récolter et la recycler facilement ! Le recyclage, cependant, peut contenir quelques risques : la transmission de maladies, comme par exemple les loques, est possible à travers la cire mais peut être exclue à condition que celle-ci soit chauffée à au moins 121°C pendant 30 minutes avant la fabrication des feuilles de cire gaufrée. Ce procédé effectué par votre cirier de confiance n'éliminera par contre pas certains résidus chimico-synthétiques. En effet, les substances actives telles que Fluméthrine et Coumaphos contenues dans les préparations apicoles non recommandées par le SSA et le CRA, Bayvarol, CheckMite+ et Perizin de même que celles de divers produits phytosanitaires, ne



Construction naturelle (Photo: apiservice)

pourront être éliminées de cette façon. Au contraire, elles s'accumuleront au fur et à mesure dans la cire pour finalement devenir, à partir d'une certaine quantité, toxiques pour les colonies.

Le Centre de recherche apicole surveille régulièrement la qualité de la cire suisse à l'aide d'un monitoring auprès de toutes les entreprises de transformation de la cire. Cette surveillance donne un aperçu sur les charges en résidus et permet de savoir quels produits chimiques sont utilisés dans

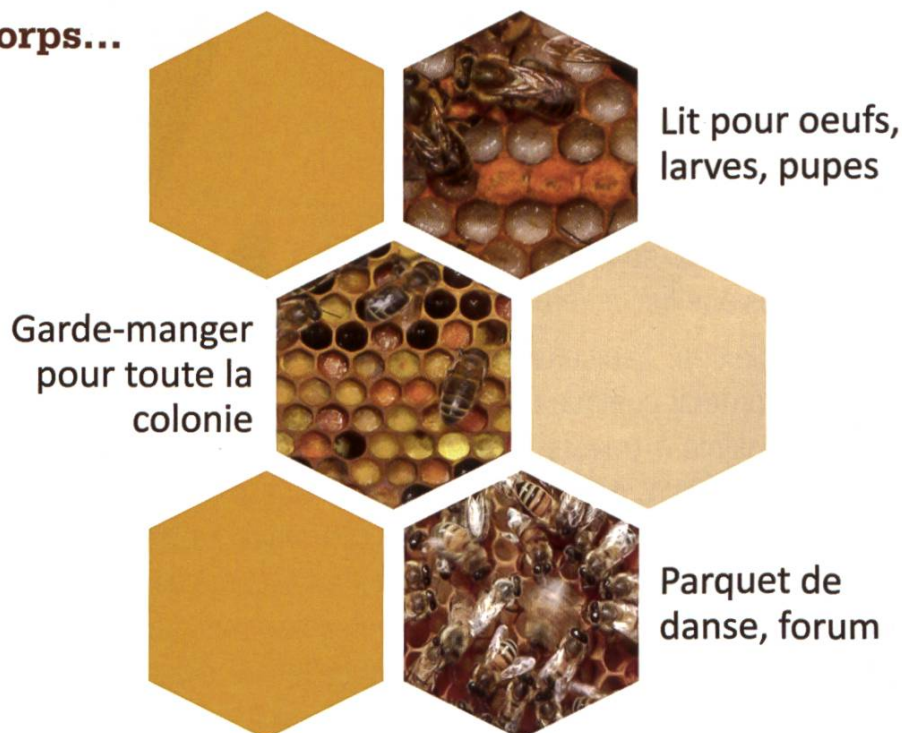
l'apiculture suisse. La pratique apicole est déterminante pour assurer, voire maintenir, la qualité de la cire !

Que pouvez-vous faire pour y contribuer activement ?

En tant qu'éleveur respectueux, vous veillerez à l'hygiène et renouvelerez chaque année au moins un tiers des cadres de corps et de hausses. Vous éliminerez ainsi d'éventuels agents pathogènes et permettrez également à vos colonies d'élever des abeilles saines et de taille normale. Les vieux cadres devront être fondus ou éliminés au plus vite dans le but d'éviter une infestation de fausses teignes. Cette bonne pratique apicole permettra également de limiter la propagation du petit coléoptère de la ruche le jour de son arrivée en Suisse.

Pour lutter contre varroa, seuls les acides formique et oxalique homologués seront utilisés car ces produits ne s'accumulent pas dans la cire.

### Le cadre de corps...



## Votre propre cycle de cire



Dans le but de réduire par dilution d'éventuels résidus, nous vous conseillons de récolter et de fondre opercules, cadres à mâles et constructions naturelles. Cette nouvelle cire sera mélangée à celle récupérée des cadres à miel et à couvain (cette dernière seulement si elle n'est pas entrée en contact avec des produits antivaroa chimico-synthétiques) et apportée chez un cirier de confiance qui en fabriquera des feuilles de cire gaufrée. Si le nombre de vos colonies ne vous permet pas d'avoir accès rapidement à votre propre cire (quantité trop petite pour être apportée chez un cirier), groupez-vous avec des amis apiculteurs qui sont dans la même situation que vous.

Nous vous recommandons de renoncer à l'achat de cire bon marché, qu'elle soit d'origine étrangère ou non. Elle pourrait contenir des substances indésirables (résidus d'acaricides et/ou de produits phytosanitaires et/ou de la stéarine et/ou de la paraffine) et s'avérer néfaste pour la santé de vos colonies !

### Sources :

<sup>1</sup> Falsifications et contaminations de cire d'abeilles, R. Ritter

<sup>2</sup> Bienenwachs: Gewinnung / Verarbeitung / Produkte; Armin Spürgin, Ulmer-Verlag

<sup>3</sup> L'étonnante abeille; Jürgen Tautz, Editions de boeck

**Pour plus d'information concernant la cire, consultez les aide-mémoire sur [www.apiservice.ch/aidememoire](http://www.apiservice.ch/aidememoire) :**

- 2.6. Fausse teigne
- 4.1. Hygiène
- 4.4. Renouvellement de cadres
- 4.4.1. Fondre les cadres